

Direction Opérationnelle des Télécommunications
de Mostaganem.

Réf: AT/DOT27/SDT/ DRA/ 50/2023.

A:

Monsieur Le Gérant de l'Entreprise BOURABAIN YACINE
Cité Bermadia Relizane.

Objet: Mise en demeure(3eme).

Travaux de pose de câble FO ODN Benkoreich MSAN Mostaganem.
ODS :163 du 16/04/2023.

J'ai le regret de vous informer que malgré les mises en demeure qui vous ont été adressées en date du 25/04/2023 et 25/05/2023 , aucune suite m'a été réservée et votre équipe continuer à s'absenter sur chantier le cas des journées 03 ,5 et 7 Juin 2023.

A cet effet ,je vous mets en demeure dès la date de la première parution de la présente sur le site WEB d'Algérie Télécom pour prendre toutes les dispositions nécessaires pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de terminer les travaux en évitant toute absence durant la réalisation du reste des travaux.

A défaut, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses du contrat.

Mostaganem Le 11/06/2023



Directrice Opérationnelle des
Télécommunications
de Mostaganem
Signature : BOUAL YACINE